

Un an 50 francs. Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Les départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les départements de l'Etranger, les frais de poste en sus. — Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

NOUVELLES DU JOUR

Les étrangers en Alsace-Lorraine

Page-Morille, 7 mars. — Les instructions de police concernant les étrangers sont rigoureusement appliquées en Alsace-Lorraine. Un représentant du commerce français de Sedan veut hier à Metz, par le Luxembourg, a été expulsé et reconduit à la frontière.

Protestations épiscopales

Paris, 7 mars. — S. E. le cardinal Richard a reçu de nouvelles lettres de protestation des évêques catholiques qui ont conseillé, sur leur devoir social, elles sont signées de NN. SS. les évêques d'Orléans, de Blois et de Clermont-Ferrand.

Une manifestation à Marseille

Marseille, 7 mars. — Le transport le *Léon*, qui a amené à Marseille des marins grecs, qui vont s'embarquer au Havre sur les cuirassés grecs, a été théâtralement par le départ du *Pyrée*, d'une manifestation française; le ministre de la marine s'est rendu à bord, où il lui a été offert à déjeuner, des toasts ont été portés et les officiers helléniques ont poussé, à diverses reprises, les cris de : Vive la France.

La suppression des jeux dans les casinos

Paris, 7 mars. — Le bruit couru au ministère de l'intérieur que M. Combes a l'intention de supprimer les jeux dans les casinos de plusieurs villes, et notamment à Dunkerque.

Le retrait de M. Bocher

Paris, 7 mars. — Le comte de Paris a vivement insisté auprès de M. Bocher pour décider l'émigration à venir sur sa détermination, que nous avons annoncée; mais celle-ci est irrévocable.

Le tarif général des douanes

Paris, 7 mars. — MM. Echeverry, Léon Say et plusieurs de leurs collègues ont décidé de déposer un projet de loi portant sur le tarif général des douanes, exemptant à l'entrée le jute brut en briques, teillé, tordu ou peigné et étoupes.

Assassinat d'un huissier

Thiers, 7 mars. — M. Piat, huissier, a été trouvé assassiné, dans les environs de Clermont. La justice s'en occupe.

Les peintres français à Stuttgart

Berlin, 7 mars. — La peinture française est représentée à l'exposition de Stuttgart par les envois suivants : MM. Béraud, *Arènes au palais de justice*; Germain, *Intérieur de Salon de Paris*; Bongouere, *Madone aux anges*; Carou, *Portrait de jeune fille*; Paul Dubois, un *Portrait de femme*; Jules Ferry, envoi de nombreux articles de son article de journaux; Toullet, *Enfin*; MM. Aublet Deschamps, *Géomé*; Meissonier, *Portrait de M. de Lamoignon*; et de son *Lansquenet*, d'une exécution remarquable et qui a été très apprécié.

Les produits non vendus seront renvoyés par wagon plombés.

Bismarck, candidat au Reichstag

Berlin, 7 mars. — M. de Bismarck paraît avoir accepté la candidature pour le Reichstag. Ses organes ont été bruyamment lors attaqué contre le gouvernement, qui, en revanche, s'opposera pas à son élection.

Au Conseil des ministres

Paris, 7 mars. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

Mouvement judiciaire

M. Fallières, ministre de la justice, a fait signer un mouvement judiciaire.

L'Exposition du Travail

M. Jules Roche a fait signer un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 200 francs pour subvention aux associations coopératives ouvrières de production, en vue de l'exposition du travail qu'elles doivent prochainement organiser à Paris.

La Démocratie de M. Tirman

M. Tirman a conféré au rédacteur de la France que sa démission est irrévocablement donnée.

Le projet de loi relatif aux tarifs

M. Jules Roche a fait signer un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 200 francs pour subvention aux associations coopératives ouvrières de production, en vue de l'exposition du travail qu'elles doivent prochainement organiser à Paris.

La démission de M. Tirman

M. Tirman a conféré au rédacteur de la France que sa démission est irrévocablement donnée.

Le projet de loi relatif aux tarifs

M. Jules Roche a fait signer un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 200 francs pour subvention aux associations coopératives ouvrières de production, en vue de l'exposition du travail qu'elles doivent prochainement organiser à Paris.

La démission de M. Tirman

M. Tirman a conféré au rédacteur de la France que sa démission est irrévocablement donnée.

Le projet de loi relatif aux tarifs

M. Jules Roche a fait signer un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 200 francs pour subvention aux associations coopératives ouvrières de production, en vue de l'exposition du travail qu'elles doivent prochainement organiser à Paris.

La démission de M. Tirman

M. Tirman a conféré au rédacteur de la France que sa démission est irrévocablement donnée.

Le projet de loi relatif aux tarifs

M. Jules Roche a fait signer un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 200 francs pour subvention aux associations coopératives ouvrières de production, en vue de l'exposition du travail qu'elles doivent prochainement organiser à Paris.

La démission de M. Tirman

M. Tirman a conféré au rédacteur de la France que sa démission est irrévocablement donnée.

Le projet de loi relatif aux tarifs

M. Jules Roche a fait signer un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 200 francs pour subvention aux associations coopératives ouvrières de production, en vue de l'exposition du travail qu'elles doivent prochainement organiser à Paris.

La démission de M. Tirman

M. Tirman a conféré au rédacteur de la France que sa démission est irrévocablement donnée.

Le projet de loi relatif aux tarifs

M. Jules Roche a fait signer un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 200 francs pour subvention aux associations coopératives ouvrières de production, en vue de l'exposition du travail qu'elles doivent prochainement organiser à Paris.

La démission de M. Tirman

M. Tirman a conféré au rédacteur de la France que sa démission est irrévocablement donnée.

Le projet de loi relatif aux tarifs

M. Jules Roche a fait signer un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 200 francs pour subvention aux associations coopératives ouvrières de production, en vue de l'exposition du travail qu'elles doivent prochainement organiser à Paris.

La démission de M. Tirman

M. Tirman a conféré au rédacteur de la France que sa démission est irrévocablement donnée.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POULAINES, 42

Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPECIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires.

LE PARI MUTUEL

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-St-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAYAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.

Paris, 7 mars. — M. Paulmier doit demander à l'interpellation du gouvernement au sujet de la situation faite à l'élevage français par la suppression du pari mutuel.